



# STRATÉGIE MARITIME

## *La Stratégie maritime du Québec*

*Un projet unique, ambitieux et intégré de  
développement économique, social et  
environnemental*

*9 septembre 2015*

*Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre*

# RÉTROSPECTIVE

- À l'été 2014 : Consultation des partenaires de l'industrie maritime
- Durant l'automne 2014 et l'hiver 2015 :
  - Réception et analyse des mémoires
  - Rédaction de la Stratégie maritime et consultations ministérielles
  - Préparation du cadre financier de la Stratégie maritime (1,5 G\$ sur cinq ans)
- Le 29 juin 2015 : Lancement officiel de la Stratégie maritime

## LES OPPORTUNITÉS DU QUÉBEC

- L'accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne
- La reprise économique des États-Unis
- L'agrandissement des écluses du canal de Panama
- L'émergence de l'industrie des croisières fluviales et maritimes

La Stratégie maritime créera un environnement propice afin de tirer profit du contexte international favorable et d'optimiser le développement de l'industrie maritime québécoise.

# LES ATOUTS DU QUÉBEC



## LES ATOUTS DU QUÉBEC

**Notre territoire maritime, *source de richesse économique*, permet :**

- D'être la porte internationale de l'est de l'Amérique du Nord pour le commerce
- D'offrir un réseau portuaire moderne et performant
- D'avoir une industrie reconnue pour la construction, la réparation et l'entretien de navires
- De favoriser la prospérité d'un vaste ensemble d'industries liées au transport maritime
- D'assurer le rayonnement d'une main-d'œuvre qualifiée et d'une expertise reconnue
- D'offrir des attraits touristiques extraordinaires
- De permettre l'essor de l'industrie des pêches, de l'aquaculture et des biotechnologies marines

# LES ATOUTS DU QUÉBEC



## LES ATOUTS DU QUÉBEC

Notre territoire maritime, *source de richesse environnementale*, offre :

- Un patrimoine naturel exceptionnel
- Des écosystèmes riches et diversifiés
- Une faune et une flore extraordinaires et uniques





# LES ATOUTS DU QUÉBEC



## LES ATOUTS DU QUÉBEC

**Notre territoire maritime, *source de richesse sociale*, permet :**

- De fournir la plus importante source d'eau potable du Québec
- D'offrir un grand nombre d'activités récréotouristiques
- De faciliter l'accès pour approvisionner plusieurs communautés
- De constituer un élément fondamental pour la qualité de vie de tous les Québécois et toutes les Québécoises

# LE CADRE DE LA STRATÉGIE MARITIME

**Gouverner le territoire maritime du Québec, c'est gérer sa complexité :**

- C'est interpeller les pouvoirs publics fédéraux, provinciaux et municipaux, les acteurs économiques, les groupes environnementaux et les nations autochtones, etc.
- C'est gérer des conventions internationales complexes ainsi que les multiples mécanismes juridiques et techniques associés à la gestion intégrée du territoire.

# LE CADRE DE LA STRATÉGIE MARITIME

**Gouverner le territoire maritime du Québec, c'est gérer sa complexité :**

- C'est assurer une gouvernance souple et adaptée, un partage des responsabilités basé sur le respect des compétences et le partenariat.
- C'est mettre à contribution l'ensemble des acteurs du milieu essentiels au succès de la Stratégie maritime.

## SES VALEURS

- Le gouvernement veut s'assurer que la Stratégie maritime contribue au progrès et au développement de l'ensemble des régions du Québec.
- Il lui importe que ce développement soit socialement acceptable et réalisé avec l'implication des communautés concernées.
- Il tient également à ce que sa mise en œuvre s'inscrive dans une démarche de développement durable exemplaire, afin de contribuer au mieux-être de la population et de préserver les richesses ainsi que le potentiel d'usage du territoire maritime pour les générations futures.

## SES DEUX PRINCIPES FONDAMENTAUX

- **Une approche planifiée et intégrée** qui interpelle les divers ordres de gouvernement ainsi que l'ensemble de la société civile; ce qui inclut notamment les investisseurs, les entrepreneurs, les chercheurs et les communautés, dont les Autochtones.
- **Une perspective de développement durable**, c'est-à-dire une cohabitation harmonieuse des dimensions économique, environnementale et sociale.

## SES TROIS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Pour définir ses priorités d'actions, le gouvernement a retenu trois orientations stratégiques qui le guideront, ainsi que ses partenaires, dans la mise en œuvre de la Stratégie maritime et de son Plan d'action 2015-2020. Sur la base d'une vision à long terme et des principes fondamentaux qu'il a définis, le gouvernement a priorisé trois orientations stratégiques :

- **Développer l'économie maritime de manière durable**
- **Protéger le territoire maritime et ses écosystèmes**
- **Améliorer la qualité de vie des citoyens et des citoyennes**

## SA MISE EN ŒUVRE

- Dévoilée le 29 juin 2015, la première Stratégie maritime de l'histoire du Québec reflète les résultats d'une vaste consultation menée auprès des différents partenaires du milieu maritime québécois. Elle s'appuie également sur l'expertise de plusieurs ministères et organismes gouvernementaux.
- Elle présente une vision à l'horizon 2030, tout en détaillant un plan d'action pour les cinq prochaines années, soit 2015-2020.



## **SON PLAN D'ACTION 2015-2020**

- Stimuler une croissance durable de l'économie maritime québécoise.
- Encourager la création d'emplois de qualité dans toutes les régions du Québec.
- Protéger l'intégrité des écosystèmes fluviaux et marins du Québec, tout en améliorant le mieux-être des communautés situées sur le territoire maritime.

# DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE MARITIME DE MANIÈRE DURABLE



## **DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE MARITIME DE MANIÈRE DURABLE**

Le gouvernement du Québec entend jouer un rôle déterminant afin de favoriser les opportunités d'affaires liées à l'économie maritime auprès des entreprises génératrices d'emplois et de croissance économique, et ce, dans une volonté de développement durable.

- **Créer plus de 30 000 nouveaux emplois directs**
- **Encourager des investissements publics et privés d'environ 9 milliards de dollars, d'ici 2030**

# DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE MARITIME DE MANIÈRE DURABLE





# DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE MARITIME DE MANIÈRE DURABLE

- Axe 1 :** Investir dans les infrastructures
- Axe 2 :** Créer des pôles logistiques
- Axe 3 :** Développer des zones industrialo-portuaires
- Axe 4 :** Soutenir les chantiers maritimes québécois
- Axe 5 :** Développer le transport maritime courte distance
- Axe 6 :** Développer et moderniser le tourisme maritime
- Axe 7 :** Moderniser et assurer la pérennité de l'industrie des pêches et de l'aquaculture
- Axe 8 :** Former une main-d'œuvre qualifiée et développer ses compétences
- Axe 9 :** Favoriser le développement des connaissances dans le domaine maritime
- Axe 10 :** Faire la promotion internationale des industries maritimes du Québec

# DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE MARITIME DE MANIÈRE DURABLE

## Axe 9 : Favoriser le développement des connaissances dans le domaine maritime

- notamment, par un soutien financier à la création d'un Réseau Québec Maritime (RQM) :

Le RQM entend regrouper l'ensemble des acteurs de l'économie maritime (universités, centres de recherche, gouvernement du Québec, gouvernement fédéral, industries, etc.) en vue de fédérer les structures de recherche et d'innovation existantes et de mettre en œuvre une programmation intersectorielle de recherche en appui à la stratégie maritime. Plusieurs projets de collaboration internationale seront greffés à ce réseau dont le premier sera l'Institut France Québec sur les questions maritimes.

Un comité consultatif et un comité scientifique ont été mis en place pour appuyer la démarche de réflexion menant à la création du RQM. M. Pierre Magnan est membre de ces deux comités.

# PROTÉGER LE TERRITOIRE MARITIME ET SES ÉCOSYSTÈMES

## **PROTÉGER LE TERRITOIRE MARITIME ET SES ÉCOSYSTÈMES**

La protection des écosystèmes du territoire maritime constitue une composante fondamentale de la Stratégie maritime. Le gouvernement s'est donné, à cette fin, trois axes d'intervention ayant une incidence directe sur la qualité et la pérennité des ressources marines ainsi que sur la sécurité et la santé de la population.

**Axe 1 : Protéger la biodiversité des écosystèmes d'eau douce et d'eau marine**

**Axe 2 : Améliorer la gestion des risques liés au transport maritime**

**Axe 3 : Contribuer à la lutte contre les changements climatiques**



## **LE LAC SAINT-PIERRE : UN JOYAU À RESTAURER ET À PROTÉGER**

Le gouvernement et les ministères concernés poursuivront leurs efforts pour relancer et mettre en œuvre la stratégie d'intervention au lac Saint-Pierre, avec deux perspectives prioritaires :

- **Restaurer la qualité de l'écosystème**
- **Assurer la durabilité des pêcheries**

# RESTAURER LA QUALITÉ DE L'ÉCOSYSTÈME

## ENJEUX :

- Usages inadéquats de la plaine d'inondation et qualité des habitats fauniques
- Qualité de l'eau en provenance des tributaires
- Quantité et qualité des herbiers aquatiques
- Connectivité entre les différents types d'habitat



# ASSURER LA DURABILITÉ DES PÊCHERIES

## ACTIONS :

- Protéger et restaurer des habitats de qualité et connectés entre eux
- Suivre l'état de la ressource et assurer la saine gestion des pêches
- Caractériser pour éventuellement atténuer les pressions sur la faune aquatique (ex. : développement portuaire, trafic maritime, espèces aquatiques envahissantes, etc.)

# AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS ET DES CITOYENNES



# AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS ET DES CITOYENNES

Levier qui viendra soutenir l'occupation et la vitalité des régions, en conformité avec les objectifs et les principes de la stratégie gouvernementale mise de l'avant, en 2011, la Stratégie maritime propose des mesures pour améliorer la qualité de vie des communautés et diminuer l'isolement de certaines d'entre elles.

**Axe 1 : Favoriser les retombées économiques locales**

**Axe 2 : Améliorer l'offre de service des traversiers et le désenclavement des communautés concernées**

**Axe 3 : Viser l'acceptabilité sociale et l'implication des collectivités**

**Axe 4 : Favoriser l'attraction et la rétention des jeunes**

**Axe 5 : Lutter contre l'érosion côtière et soutenir les communautés concernées**

## UNE VISION D'AVENIR

*À l'horizon 2030, la Stratégie maritime aura amené le Québec à tirer pleinement et durablement parti de son savoir-faire et de ses richesses maritimes.*

## **RÔLE DU SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES MARITIMES**

- Assurer la coordination des actions gouvernementales en matière d'affaires maritimes.
- Faciliter la concertation entre les partenaires du domaine maritime et assurer l'implantation de la stratégie maritime.

## POUR NOUS JOINDRE

- [www.strategiemaritime.gouv.qc.ca](http://www.strategiemaritime.gouv.qc.ca)
- [www.facebook.com/strategiemaritime](http://www.facebook.com/strategiemaritime)
- [mobile.twitter.com/stratmaritimeqc](http://mobile.twitter.com/stratmaritimeqc)
- [Maritime@mce.gouv.qc.ca](mailto:Maritime@mce.gouv.qc.ca)